

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 15 MARS 2019

Date de la convocation : 8 mars 2019

L'ordre du jour est le suivant :

- Intervention du vice-président de l'OGEC de l'école St-Joseph de Pissotte
- Vote des subventions 2019
- Suivi des travaux et projets en cours
- Création d'un budget lotissement
- Devis
- Compte-rendu des différentes commissions
- Vente d'une parcelle de terrain
- Convention SyDEV :
 - programme annuel de rénovation d'éclairage public 2019
 - rénovation de l'horloge astronomique au lieu-dit la Chopinière
- Proposition de l'offre promotionnelle santé communale à la commune
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BELOUIN Jacky (arrivé à 21h30), BOBINEAU Marinette, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne.

Absents excusés : SABOURAUD Damien, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis (pouvoir à PICARD Claude)

Secrétaire de séance : BOBINEAU Marinette

1 – INTERVENTION DU VICE-PRÉSIDENT DE L'OGEC DE L'ÉCOLE ST-JOSEPH DE PISSOTTE

Monsieur le Maire laisse la parole à M. PORCHER Cyril, Vice-Président de l'OGEC de l'école de Pissotte, venu accompagné de Mme GIRAUD-PRESLE Anaïs, domiciliée à Mervent, mère de 2 filles scolarisées dans cette école. M. PORCHER expose sa demande de subventions pour les enfants de Mervent scolarisés à l'école de Pissotte.

Monsieur le Maire poursuit en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est adopté.

2 – VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Monsieur le Maire énumère les différentes associations qui ont déposé une demande de subvention pour 2019, en faisant lecture de 2 nouvelles demandes : l'association Pierre Blanche Escalade, l'école Jules Verne de l'Hermenault (dans laquelle un enfant de Mervent est scolarisé)

A l'unanimité, les élus décident d'allouer les mêmes montants que pour 2018.

Soit :

Comité des Parents d'Élèves Mervent :	120,00€
Restos du Cœur :	120,00€
Gymnastique Volontaire Féminine « La Détente » :	120,00€
USAV Club de Foot :	650,00€
La Cicadelle :	100,00€
AFN Mervent :	120,00€
Association « Saho Vidua » :	120,00€
L'Espoir Merventais Pétanque :	120,00€
Rando Merventaise :	120,00€
Association « Les Amis de Saint Louis » :	120,00€
Association des Musiciens Amateurs :	120,00€
Association « Les Murailles de Maireventi » :	120,00€
Foussais-Payré Handball Club :	100,00€
Le Rallye Merventais :	120,00€
Association « Margouillat 974 » :	0,00€
Association « Mère et Vent » :	0,00€
Association « Pas de pneus dans mon eau » :	0,00€
Association « Perrure en Fête » :	0,00€
Association « Dansez Maintenant » :	0,00€

	2 390,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser 100€ à l'association Pierre Blanche Escalade.

3 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **Parking Rue des Juifs** : Monsieur le Maire a contacté l'entreprise CHARRIER pour établir un nouveau devis en comptant les bordures dont la pose est prévue le long du talus (fournitures, pose et raccordement de buse) : 9 591,25 € HT soit + 1 481,25€ TTC par rapport au devis initial.

L'ensemble du conseil municipal accepte ce nouveau devis.

Concernant le mur mitoyen, un trompe-l'œil pourrait être envisagé. L'étude du coût d'un tel projet reste à évaluer.

- **Bâtiment centre bourg** : Monsieur le Maire est satisfait de l'avancée du projet même si certains détails seront à modifier. Monsieur le Maire rappelle le coût estimé des travaux : 705 000 € HT hors frais du maître d'ouvrage, des potentiels travaux de désamiantage, des frais d'honoraires...

Monsieur le Maire précise qu'une aide financière du SyDEV pourra être perçue pour l'isolation du bâtiment à hauteur de 85 000 ou 90 000€.

Monsieur le Maire a présenté le plan aux professionnels de santé, ainsi qu'à Mme MANCEAU (Boutique « Ça Vaut le Détour ») qui semblaient satisfaits de la disposition des locaux.

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres de coordinations SPS (bureau de contrôle). Voici les offres retenues : le cabinet VERITAS pour un montant de 3 210€ et MSB pour un montant de 2 220€.

Monsieur le Maire pense à un dépôt de permis de construire pour le mois d'avril.

Monsieur le Maire présente aux élus un plan de l'aménagement de la voirie en insistant sur la suppression du rond-point à la sortie du parking de la Mairie, car cela diminuait le nombre de stationnements, 4 sont projetés dont 1 pour personne à mobilité réduite le long du futur cabinet médical.

Monsieur le Maire s'interroge sur le devenir de la surface de 55 m² qui reste à ce jour disponible : 3 demandes de projet ont été suggérées dont l'implantation d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles).

Ce projet séduit les élus mais se pose la question du bâtiment (où l'installer ?) et la recherche de financements.

- **Bâtiment ERP** :

Salle Jean-Louis RIPAUD : Monsieur le Maire attend toujours l'intervention de l'entreprise COUDRONNIERE pour le remplacement de l'escalier.

Monsieur le Maire informe les élus que des bandes adhésives de sécurité (pour les mal voyants) ont été posées sur les portes vitrées de l'entrée.

Église : Monsieur le Maire n'a pas de nouvelles concernant le début des travaux d'accessibilité. Il y aura reprise de contact avec la société Boisson-Burban.

4 – CRÉATION D'UN BUDGET LOTISSEMENT

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que pour lancer le projet, il faut, au niveau de la comptabilité, créer un budget, mais surtout créer un nom de lotissement.

A l'unanimité, le nom de « Village du Moulin » est voté.

5 – DEVIS

-Monsieur le Maire annonce que la chaudière de la salle Jean-Louis RIPAUD a été changée et présente l'avenant du devis pour le changement de la puce électronique : 4 299,90€ HT.

Tous les élus valident cet avenant.

-Monsieur le Maire fait remarquer que le bois longeant le lotissement des Bouronnières a été élagué, mais des travaux supplémentaires ont été demandés (nombre d'arbres à couper plus important, nécessité de matériel spécifique pour les gros arbres...); engendrant un coût supplémentaire. Le devis de l'entreprise CHARRIER est donc revu à la hausse : 975€ HT (520€ HT initialement prévus).

Les élus valident ce nouveau devis.

Monsieur le Maire précise que le bois abattu est à vendre au prix de 13€ le stère.

6 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Commission Voirie :

Monsieur le Maire fait le bilan des différents points relevés lors de la réunion de la commission voirie, du 13 mars dernier :

-**Cul de Bray** → une demande de nettoyage du passage à Guet, limitrophe avec Foussais-Payré, avait été demandé par les cavaliers. Pour éviter un empierrement de la rivière, le propriétaire de la parcelle longeant le passage s'est proposé de laisser un accès libre sur sa parcelle pour rejoindre Mervent à Foussais. Monsieur le Maire et les membres de la commission approuvent cette solution moins coûteuse.

-**La Guilbaudière** → beaucoup de trous ont été recensés

-**La Logette** → vu l'état déplorable de la route, Monsieur le Maire estime qu'il faudra songer à des travaux à l'avenir.

-**La Citardière** → il faudrait refaire la chaussée sur 20 mètres environs.

-**Le Nay aux Gîtes Calineaux** → la route est détériorée par endroits.

-**La Cornelière** → quelques trous seraient à reboucher.

-**Saint Thomas** → les membres de la commission proposent de reboucher un fossé sur une quinzaine de mètres pour libérer un espace de stationnement ; tout cela à faible coût.

Monsieur le Maire attend le chiffrage de tous ces travaux de M. Sabouraud, sachant que toute la subvention voirie a été utilisée l'année dernière.

Commission Animation :

Sans la présence de M. Sabouraud et de M. Bonneau, les détails de la dernière réunion n'ont pu être donnés. Monsieur le Maire en présente les grandes lignes :

-Demande de **l'association des Murailles de Maireventi** : les membres de l'association voudraient éclaircir la végétation pour nettoyer les remparts afin de disposer des photos pour une potentielle exposition. Vu la dangerosité des lieux, Monsieur le Maire propose de couper quelques branchages et y déplacer les chèvres pour un nettoyage « naturel ».

Monsieur le Maire énumère les différentes animations prévues sur 2019 :

-Reconduction du feu d'artifice du **13 Juillet**. M. Sabouraud a fait savoir qu'il se chargerait de trouver une sonorisation de meilleure qualité pour les festivités. Le thème sera « Les Ponts ».

-Proposition d'une fête de la Musique, « Mervent en Musique », le **28 juin**. Monsieur le Maire rappelle la réunion du **3 avril** pour en informer la population et trouver des éventuels bénévoles.

-En accord avec les Sapeur Pompiers de Vouvant, le repas de la Sainte Barbe 2019 aura lieu le **7 décembre**.

-Le Téléthon est renouvelé avec le maintien du loto, le **8 décembre**. Monsieur le Maire sollicite l'aide de chacun pour l'organisation de cet événement.

-Le repas des Aînés serait positionné le **14 décembre**.

-Préparation du bulletin de Printemps : Monsieur le Maire espère une livraison et une distribution pour la fin avril.

Réunion de l'Assainissement Collectif :

Cette réunion avait pour objet de rappeler la prise de compétence de l'assainissement collectif par la Communauté de Communes. Il a été demandé, au cours de cette réunion, que toutes les communes qui sont excédentaires dans ce domaine ne le soient plus à la prise de compétences. Pendant une dizaine d'années, la Communauté de Communes envisage un lissage tarifaire pour l'assainissement (par exemple, à Fontenay-le-Comte, la facturation n'est basée que sur la consommation, sans part fixe). Enfin, le budget total de l'assainissement pour toutes les communes de la Communauté de Communes est estimé à 350 000€/an.

7 – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'un terrain communal de 110 m² environ, situé à La Jamonière, jouxtant la parcelle d'un administré. Ce dernier avait demandé un bornage pour que cette parcelle lui appartienne ; ce qui avait été réalisé sous un mandat d'un autre maire, mais aucun acte notarié n'avait été rédigé. Le prix de vente avait été fixé à 1€ symbolique.

Tous les élus acceptent de vendre cette parcelle au propriétaire du terrain d'à côté.

8 – CONVENTION SYDEV

Programme annuel de rénovation d'éclairage public 2019

Monsieur le Maire précise que l'enveloppe budgétaire mise à disposition par le SyDEV, pour l'année 2019, est de 1 000€.

L'ensemble du conseil municipal accepte cette enveloppe.

Rénovation de l'horloge astronomique au lieu-dit La Chopinière

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le changement de l'horloge astronomique est prévu pour un montant de 485€ HT (dont 50% à charge de la commune, soit 243€), l'autre moitié étant financé par le SyDEV.

9 – PROPOSITION DE L’OFFRE PROMOTIONNELLE SANTÉ COMMUNALE A LA COMMUNE

Mme TOUTAIN présente la proposition d’AXA, pour une mutuelle avec un tarif promotionnel pour tous les habitants de Mervent (l’ancienne offre était réservée aux seniors entre autres).

Tous les élus sont d’accord pour reconduire l’offre de la mutuelle AXA.

10 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire explique que des factures de Cocci’Market datant de 2014 n’ont toujours pas été présentées malgré plusieurs relances. Avant de délibérer, M. BELOUIN Jacky est prié de quitter la salle.

Les élus acceptent de régler ces factures d’un montant de 592,57€. M. BELOUIN réintègre la salle.

- **Antenne Free** : Monsieur le Maire informe l’assemblée que l’antenne est montée, mais n’est toujours raccordée.

- **BOUYGUES** : Monsieur le Maire annonce qu’il n’a pas de nouvelles du commercial de Bouygues depuis leur dernière rencontre.

- **Lutte contre les frelons** : Monsieur le Maire fait remarquer que des pièges, donnés par la Communauté de Communes, ont été posés par les employés communaux, à divers points stratégiques. La Communauté de Communes voudrait un comptage suite au piégeage.

- **Ragondins** : Monsieur le Maire rapporte les chiffres du FDGDON : 33 ragondins ont été piégés au Barrage de Pierre Brune, et 4 autres au Barrage de Mervent.

- **Rencontre avec M. DEVAUX** : Lors de sa rencontre avec le responsable de la SAUR, Monsieur le Maire a pris connaissance de la mise en place d’un contrôle des raccordements au niveau du centre bourg (Rue des Juifs, Rue Jeanne Poupin, Rue du Prieuré...), ainsi qu’une inspection des canalisations par caméra, selon les modalités du contrat avec la SAUR.

- **Grève des enseignantes** : Monsieur le Maire informe qu’une grève sera suivie par les enseignantes du groupe scolaire Maro Vidua. Le service minimum sera mis en place avec maintien du transport scolaire, de la cantine et de la garderie.

- **Comité Miss Jeunesse Pays de Loire** : Monsieur le Maire fait savoir que le Comité Miss Jeunesse, élection réservée aux 15 – 20 ans, a réservé la salle Jean-Louis RIPAUD pour l’élection. Les responsables ont demandé un tarif préférentiel. Les élus proposent à ce que la location couvre les frais de chauffage et d’électricité, soit 100€.

- **Journée de l'eau** : Les élus ont constaté les nombreux panneaux publicitaires annonçant les animations autour de la Journée de l'Eau. Beaucoup de visiteurs semblent être attendus.

- **Contrat photocopieur** : M. GORALCZYK explique que le contrat de location des photocopieurs du secrétariat expire fin juillet. Le 1^{er} adjoint présente les deux propositions de contrat : BOUTIN et SORAM. Après en avoir expliqué les avantages et les tarifs de chacun, M. GORALCZYK estime qu'il serait plus judicieux de conserver le contrat avec BOUTIN (proximité, contrat existant depuis de nombreuses années...). Les élus approuvent.

- **Réunion de conseil** : Monsieur le Maire rappelle que lors du prochain conseil, le vote des budgets et la mise en place de la permanence des élections européennes seront à l'ordre du jour.

La séance est levée à 23h15.

Prochaine réunion de conseil : le Vendredi 12 Avril 2019, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS :

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BELOUIN Jacky :

BOBINEAU Marinette :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :